

L'actualité de la FECH

Salle comble pour le show des étalons au CEN à Berne

La présentation des étalons a attiré un grand nombre de spectateurs fin janvier à Berne. Vingtquatre reproducteurs de différentes races ont été présentés, sous la selle dans les catégories dressage et saut d'obstacles, à l'attelage ou à la main. Trois nouveaux étalons approuvés pour la FECH ont également été présentés.

Eva Lachat a fait forte impression avec son jeune étalon fraîchement approuvé Kadjar de la Rouge-Eau CH (Kjento-Riccione-Weltmeyer). Alors qu'il n'a pas encore 4 ans, le fils de Kjento a présenté ses excellentes allures avec une décontraction et une assurance impressionnantes.

Les deux jeunes étalons de la famille Meroni (Élevage San Martino) se sont également présentés de la meilleure des manières en saut d'obstacles. La cavalière Tiziana Realini a présenté S. M. Talim CH (Tornado-Calvaro Z-Chellano Z) – un étalon de bientôt 4 ans a lui aussi été approuvé en 2024 pour la FECH – et l'étalon gris Cinmar SM Z (Cornet du

Lys-Kassander van't Roosakker-Aganix du Seigneur), également âgé de 4 ans et déjà présenté à l'obstacle. Tous deux sont dotés d'excellentes allures.

Vous trouverez un reportage détaillé sur la présentation des étalons à Berne, ainsi que des photos, sur le site de la FECH.

De nombreux intéressés lors de la présentation-vente de la FECH

Avant le show des étalons, la FECH a également présenté un lot restreint mais intéressant de jeunes chevaux à vendre. Selon la devise: «Se mettre en selle, monter, avoir du plaisir et en profiter semaine après semaine», le présentateur allemand Volker Raulf a commenté les chevaux.

Deux chevaux de dressage et cinq chevaux de saut d'obstacles étaient inscrits, avec un papier d'origine de la FECH. Les acheteurs intéressés trouveront des informations sur tous les chevaux sur le site swisshorse.ch. Sandra Leibacher



L'étalon de 4 ans
Kadjar de la Rouge-Eau CH,
élevé par Eva et Gérard
Lachat à Bellelay et
approuvé pour la FECH,
a présenté ses belles
allures sous la selle de
son éleveuse.

© Sandra Lelbacher/FECH

Assemblée ordinaire des membres

Date: Samedi 22 mars Heure: 9h30 précises Lieu: Hôtel Al Ponte,

Wangenstr. 55, 3380 Wangen a. A./BE

Ordre du jour

- 1. Salutations
- 2. Choix des scrutateurs
- 3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres du 23 mars 2024
- Informations du président –
 Rapports annuels

- 5. Comptes 2024 Décharge au comité
- 6. Informations Comité
- 7. Traitement d'éventuelles demandes selon l'art. 11 al. 5 des statuts
 - a) Comité
 - b) Membres
- 8. Budget 2025
- 9. Élections
- 10 Honneurs
- 11. Divers Discussions

Tous les membres de la FECH (membres actif, sport et passif)

ainsi que les invités sont convoqués.

Important: les cartes de vote seront remises à l'entrée de la salle de l'assemblée. Pour le contrôle à l'entrée (dès 9h), veuillez vous munir d'une pièce d'identité. Les rapports annuels des responsables des différents départements sont disponibles sur swisshorse.ch

-> events-infos ou auprès de

la gérance FECH.

Le comité FECH

Conférence d'élevage à Berne

Afin de se préparer à l'assemblée générale du 22 mars, les présidents et gérants ont reçu de nombreuses informations sur la fédération lors de la conférence annuelle sur l'élevage fin janvier à Berne.

Anja Lüth, la responsable du stud-book, a détaillé les statistiques concernant le nombre de membres, de poulains et de participants aux manifestations d'élevage qui, à quelques différences près, se situent au même niveau qu'en 2023.

Le président Daniel Steinmann a informé sur le statu quo actuel concernant les contributions à la promotion animale de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG): «Fin janvier
débutera la période de consultation de l'ordonnance révisée sur l'élevage, qui entrera vraisemblablement en vigueur le 1^{er} janvier 2026.»
C'est surtout l'annonce de la suppression des
contributions à la promotion animale pour
l'élevage de chevaux demi-sang qui a suscité
le mécontentement des personnes présentes.

Une discussion animée a eu lieu au sujet d'une éventuelle obligation de porter un casque lors des présentations publiques de chevaux. Les représentants présents se sont mis d'accord pour ajouter aux annonces des manifestations d'élevage (concours de poulains, tests en terrain) la mention «le port du casque est recommandé».

Daniel Steinmann a informé les personnes présentes qu'il démissionnera lors de la prochaine assemblée générale. Le conseiller d'État bernois Christoph Neuhaus (photo ci-dessous) a déjà déposé sa candidature auprès du comité. «La fédération serait bien servie avec un politicien bien connecté en tant que président. D'autres candidatures seront bien entendu acceptées», a déclaré Daniel Steinmann. Sandra Leibacher



Sandra Leibacher/FECH